

LYCEE CHAMPOLLION
1, Cours Lafontaine
38026 GRENOBLE CEDEX

Grenoble, le 1^o février 2017

Tel : 04.76.85.59.59
Poste 427
marc.pizaine@ac-grenoble.fr
Service Intendance

Le proviseur,
L'agent comptable,

A l'attention des élèves et
des familles du lycée.

**NOTE CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE
POUR LA PERIODE DU 1^{ER} AVRIL AU 30 JUIN 2017,
LES TARIFS ET LES MODALITES DE REGLEMENT.**

Références : Conseil d'administration du lycée du 30 juin 2016.

I) ORGANISATION INTERNE DU SERVICE :

- les élèves déjeunent du lundi au vendredi inclus ;
- les internes et les internes-externés prennent le petit- déjeuner du lundi au samedi inclus et le dîner du lundi au vendredi inclus ;
- toute difficulté sociale, familiale ou financière est communiquée par les familles à Mesdames les Provisseurs Adjointes de l'établissement.

II) MODALITES D'ACCES AU RESTAURANT SCOLAIRE :

- les choix de catégorie retenus en septembre 2016 sont valables jusqu'au 30 juin 2017.

A titre exceptionnel, les élèves de 2^{ème} année CPGE, uniquement, hormis les internes, peuvent changer de catégorie pour choisir la formule « à la carte ». Les internes-externés changeant de catégorie pourront continuer à prendre le repas du soir.

- votre chèque, à l'ordre de *l'agent comptable du lycée CHAMPOLLION*, sera remis ou envoyé au service intendance accompagné du coupon ci-joint (au verso)

avant le 21 mars 2016 DELAI DE RIGUEUR.

REGLEMENT PAR VIREMENT

Vous pouvez aussi régler par virement sur le compte de l'établissement
LYCEE CHAMPOLLION TP GRENOBLE RIB : 10071 38000 00001000594 10
IBAN : FR76 1007 1380 0000 0010 0059 410 BIC : TRPUFRP1

Dans ce cas, merci de préciser les **NOM, Prénom et classe** de l'élève.

Vous pouvez enfin régler les frais de restauration en espèces à la caisse de l'établissement.

Avec nos remerciements,

L'agent comptable,

Le proviseur,

J. PONTON

A. MATTONE

Tournez s.v.p →

HEBERGEMENT ET RESTAURANT SCOLAIRE
PERIODE DU 1^{er} AVRIL AU 30 JUIN 2017

TARIFS 2017 DES REPAS A LA CARTE	
10 repas	44,20€
20 repas	88,40€
Soit 4,42 euros l'unité	

* Les élèves inscrits aux repas à la carte apportent le règlement à l'intendance au fur et à mesure de leurs besoins tout au long de l'année. (Nom et prénom + classe au dos du chèque) et ne sont pas tenus de rapporter le coupon complété.

TARIFS AU FORFAIT DU 1 ^{ER} AVRIL AU 30 JUIN 2017	
Internat CPGE	498,00€
Internat externé (3/4) CPGE	430,50€
Demi-pension au forfait	165,75€

Votre chèque libellé à l'ordre de l'Agent comptable du Lycée Champollion sera remis ou adressé au service Intendance du Lycée CHAMPOLLION accompagné du coupon ci-dessous pour le **21 mars DELAI DE RIGEUR**.

Réédition d'une carte de self perdue ou cassée (badge)	7,75 Euros Tarifs 2017
--	------------------------

A découper et à joindre au chèque :

----- ✂ -----

LYCEE CHAMPOLLION
Intendance

Période du 1^{er} Avril au 30 Juin 2017
à retourner avant le 21/03/2017

NOM : Prénom :

Classe : N° du badge :

Qualité :

- Demi-pensionnaire au forfait
- Interne
- Interne-Externé

CHANGEMENT DE REGIME CPGE 2^{ème} année EXCLUSIVEMENT

- Demi- pensionnaire à la carte à midi
- Interne externé à la carte midi et soir

Date :

Signature :